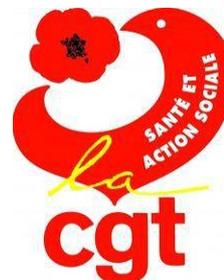




**COORDINATION REGIONALE
CGT SANTE ET ACTION SOCIALE
... CENTRE VAL DE LOIRE**



**COMPTE RENDU DE LA REUNION TELEPHONEE
DU 31 MARS 2020**

Présents : Nadège Guinet, Chantal Lefèvre, Karine Jouhanneau, Florie Gaeta, Norella Jean-Callixte, Sylvie Bertuit

Tract régional CRC

Nous avons débuté cette réunion en validant le tract régional qui avait été proposé. Ce tract est envoyé en région pour une distribution massive dans les syndicats, à nos syndiqués et l'ensemble des salariés.

ETAT DES LIEUX ET CONSTATS PAR DEPARTEMENT

✓ **Département du Cher (18)**

Pour les EHPAD, les directions font savoir qu'elles ont un devoir de réserve et il est très difficile d'avoir des informations.

EHPAD de Sury-en-Vaux :

18 résidents sont testés positifs.

EHPAD de Sancoins :

Aucun cas dans le personnel et les résidents.

Il y a un manque de masques, et il y a l'intervention d'un psychologue pour échanger sur le confinement.

Aubigny-sur-Nère :

2 agents sont confinés.

Le Châtelet :

Pas de cas dans les résidents et personnels, il y a un confinement total des résidents, les personnels ont 1 masque par jour par personne.

La Guerche :

Pas de cas, les élus ne sont pas conviés aux réunions.

Hôpital Jacques Cœur :

Il y a des masques en petite quantité, mais il va y avoir un manque de sur-blouses.
Les personnels utilisent une sur-blouse pour 2 patients.
Les personnels ont 2 masques par jour pour 8 heures.
Pas de sur-blouses, pas de charlotte, pas de sur-chaussures.
Il y a 4 services covid : médecine interne, pneumo, soins intensifs de chirurgie et réa.
Le plan blanc est déclenché, annulation des congés.

Le pool de remplacement tourne sur tous les services et EHPAD.

SSR :

On a fait des sorties de patients en urgence chez eux, sans moyens au domicile.
Il y a un manque de matériel. Les directions utilisent la polyvalence des salariés.
Un médecin est venu travailler plusieurs jours avec la fièvre et la contamination s'est propagée.

EHPAD Taillegrain de l'hôpital :

Il y a 5 lits covid. Des collègues du SSR y vont en remplacement d'office. Risque de contamination majoré entre les 2 sites.

La médecine du travail est écartée des décisions et la direction n'écoute pas les recommandations.

Clinique Guillaume de Varye :

Pas de réa, unité post chir. Les personnels sont en chômage partiel ou en récupération d'heures. Ils ne prennent pas les patients contaminés.

CH Vierzon :

3 cas en réa, unité Covid sera opérationnelle à partir de mercredi 1er avril 2020.

Saint Amand :

Pas de nouvelles.

CH George Sand :

Pas de cas. Ils ont des masques. Ils mettent en place une unité covid au cas où.

Syndicalement, on se rend compte que l'on nous cache des choses. La question des masques se pose, on aurait dû en donner à tout le monde.

On fait grève depuis un an, l'hôpital n'était pas prêt à faire face à cette crise, on n'est plus en capacité de gérer.

Les lits de réa sont réservés au Covid, quid des autres patients qui ont besoin de réa !!!

✓ **Département de l'Eure et Loir (28)**

Hôpital de Chartres :

7 agents ont été testés positifs, recensés par le médecin du Travail.

Si les agents sont dans des services qui ne craignent pas, ils peuvent retourner travailler au bout de 48 heures.

Le 30 mars : 81 patients hospitalisés, 19 en réa, 11 décès, il restait 3 lits de réa

Le 31 mars : 114 patients hospitalisés, 29 en réa, 17 décès

Un médecin en réa.

Un mail fait état que le stock de masques à Chartres est périmé depuis 2001
Depuis, nous savons que des transferts sont organisés sur Tours apparemment pour désengorger la réa.
Gants diminuent à grande vitesse mais pas de stock renouvelé

Hôpital privé d'Eure et Loir :

A envoyé tous les respirateurs sur Paris.
Les personnels sont en chômage partiel ou en congés Imposés.

Hôpital de Dreux :

Manque cruel de matériels, ils en sont à garder masque et sur-blouses pour les désinfecter et stériliser.

EHPAD :

Les précautions sont prises mais il y a beaucoup d'inquiétude, 2 par tables pour les repas, 1 masque pour 8 heures.

✓ **Département de l'Indre (36)**

Hôpital de Châteauroux :

1 blouse par agent par jour.

3 unités Covid qui travaillent en 12 heures pour éviter un turn-over de personnel.

Demande de CHSCT en urgence : toujours en attente d'une réponse.

Le constat est que c'est à l'hôpital que l'on contamine le plus.

Le personnel, les syndicats sont méprisés, pas conviés aux réunions.

Il y a une cellule de crise : le CHSCT n'y est pas convié et aucun personnel de terrain n'y participe.

Le plan blanc n'est pas activé aux dires de la direction.

Aux urgences, ils mettent une blouse par jour.

En cardio, on a trouvé des places très vite ailleurs ! cela pose de grosses interrogations !

Une note instruction est parue sur les arrêts de travail des personnels : arrêt de 48 h en attente du résultat du test. Si positif, l'arrêt est de 7 jours

Protocole de désinfection : il a été modifié, on ne fait plus qu'une étape au lieu de 4.

Pas de médecin de travail.

EHPAD :

1 masque par agent par jour

Levroux :

Les repas se prennent en salle à manger avec de la distanciation.

Maison de l'enfance de Déol :

Les éducateurs travaillent. Pas de matériel de protection.

Blanche de Fonta :

Maison d'accueil

Saint François :

Ils ont vidé les lits de chir pour recevoir des patients Covid. Où sont partis les patients ?

Syndicalement, il n'y a pas de déplacement. On ne peut pas aller dans les services. On n'est pas convié aux réunions, pas d'échanges avec les directions.

Couvre-feu décidé et mis en place le 31 mars 2020 à partir de 21 h.

✓ Département du Loir et Cher (41)

Il y a eu une rencontre avec le préfet, l'ARS, le président du conseil de surveillance et le directeur de l'hôpital de Blois, se pose la question d'activer le plan blanc.

EHPAD :

Problème de matériel

Au départ les personnels avaient 2 masques sur la journée de travail.

Les stocks diminuent : à ce jour, un masque par jour par personne.

Il est même proposé de garder son masque pour le lendemain.

Là où il y a des masques, ils sont distribués au compte-gouttes et enfermés dans le bureau des cadres.

Une note de service est parue sur les obligations de discrétion et le devoir de réserve des agents, à l'attention des personnels si certains auraient souhaité donner des informations !

Un premier courrier de l'USD a été envoyé à l'ARS pour exiger des moyens pour les personnels des établissements de santé, sociaux et médico-sociaux.

Plusieurs mails ont été également envoyés à l'ARS pour savoir ce qu'ils avaient à cacher !

Le confinement des résidents a été mis en place rapidement sauf à l'EHPAD de Salbris.

EHPAD de Salbris :

10 décès

Le directeur, le médecin coordonnateur, 5 soignants ont le Covid 19.

Le centre hospitalier de Blois « prête » un médecin coordonnateur.

GHT :

Problème de matériel dans tous les établissements car c'est l'établissement support qui s'occupe de la distribution !

Hôpital de Romorantin :

54.000 masques chirurgicaux et autant de masques FFP2 en réserve.

Au départ, les masques étaient à disposition. Il y a eu une grande réunion avec les directions et à ce jour ce n'est plus que 2 masques par jour par agent.

Tout un service de médecine mis en cluster car gros risque de contamination, cause probable qu'un médecin serait porteur du virus.

Hôpital de Blois :

Divers services ont été transférés sur la polyclinique : oncologie, chirurgie et les lits Covid ont été ouverts : 60 lits.

Problème avec les protocoles qui changent en permanence.

Les équipes ne sont pas intégrées à l'élaboration des protocoles et en particulier les

équipes de nuit.
Il y a très peu d'informations.

Il va falloir être très vigilant sur la récupération de nos lits que l'on a envoyés dans les cliniques privés.

Action sociale et psy privée :

Ils sont livrés à eux-mêmes, ils n'ont pas d'information.
La cellule de crise se réunit sans le personnel.
S'il n'y a pas de cas, rien n'est anticipé en amont.

Au niveau du syndicat, c'est compliqué de rester confiner. Les déplacements sont problématiques. Il est dommage que la fédération n'ait rien mis en place.

✓ Département du Loiret

Sur le Loiret, 151 hospitalisations, 46 en réa, 13 décès et 36 retours à domicile.

CHRO :

Il y a des masques ainsi que dans les EHPAD DU CHRO
1 masque par jour par agent dans les services.
Il va manquer des sur-blouses et des lunettes.
Réaffectations de lits avec création de zones tampons où sont mis les patients moins malades. Dans ces zones, les élèves AS font le ménage et la désinfection !!
Ils prévoient de faire appel aux élèves infirmières si besoin.
Des personnels infectés mais ayant peu de signes travaillent.
3 chirurgiens ont été infectés et des infirmiers AS sont positifs.

Lits réaffectés dans les services de pneumo (20 lits), médecine interne, médecine infectieuse, unité rachis, gynéco et la dermato. Ces services deviennent des unités Covid.

La réalisation des tests est en diminution (plus de réactif).
Examen associé : radio thorax, scanner, hémoc.

La CUMP est mobilisée pour aider les personnels confinés et ceux qui travaillent qui le vivent très mal.

La charge de travail a baissé dans certains services, les agents sont soit en confinement administratif, mais les cadres leur mettent des repos hebdomadaires ou récupération d'heures sup, soit ré-affectés dans les unités Covid.
Certains personnels ré-affectés craquent car on les remet en réa ou soins intensifs d'où ils étaient partis.

Pour les patients de 75 ans, il est clairement annoncé qu'il n'y aura pas de réa. Cela pose un problème éthique au personnel.

Une cellule de crise est en place tous les jours avec médecins, cadres, directeurs, sont associés les médecins de ville, les infirmières libérales, les cliniques privées mais pas les syndicats et pas le CHSCT.

Médecine de ville :

Manque de masques et autres matériels de protection pour les infirmières et les

médecins.
Plusieurs infirmières libérales sont infectées.

Hôpital de Pithiviers :

Pas d'info donnée et peu de soutien de l'encadrement.
Il va manquer des masques et des protections malgré l'obligation de les porter. C'est le GHT donc le CHRO qui les distribue.
Dans le service SSR, une infirmière est avérée Covid 19, le service est en confinement total.
Une infirmière infectée, une autre en quarantaine ainsi qu'une AS et une AS en réa.
Tous les cas avérés sont transférés au CHRO.
Aucun test n'est fait sur les EHPAD rattachés au CH.
En attente du retour du CHSCT extraordinaire.

Hôpital de Gien :

5 cas suspects mis en quarantaine.
Grosses difficultés à travailler avec la direction.

Hôpital de Sully :

Une AS Covid 19 avec non-prise en compte par l'encadrement et l'infirmière hygiéniste des alertes de l'AS qui a travaillé 3 jours durant sans protection auprès des patients avant d'être testée et mise en arrêt. Ses collègues n'ont pas été informés par la hiérarchie et le port du masque, malgré le risque majeur, a été interdit. Les masques ont été récupérés par l'infirmière hygiéniste pour que personne ne les utilise.
Aucun travail avec la direction n'est possible.

Hôpital de Montargis :

3 cas avérés dont 2 en réa.

Epsm Georges Daumezon, psychiatrie :

Pas de cas.
Les hôpitaux de jour sont fermés, plusieurs structures extra sont fermées, accueil d'urgence dans les CMP, télétravail mis en place pour les personnels administratifs et secrétariat médical.
Personnes fragiles sont en arrêt.
Fiche inaptitude faite par le médecin du travail.
1 masque par jour par agent.
Pas de sur-blouse
Peu de réserve de masques FFP2.
Confinement administratif et réserve mis en place.
Mise en place de lieu identifié Covid dans les unités si besoin d'un isolement avec le matériel nécessaire à disposition.
Infirmière suspectée mise en quarantaine.
1 médecin infecté en réa.
La tension monte dans les unités à cause du confinement des patients.

Fondation la vie au grand air :

Activité maintenue.
Cadres en télé-travail, petit personnel au front.
Augmentation du temps de travail sur la base du volontariat jusqu'à un maximum de 12 heures par jour.
Pas de masques.
2 éducatrices ont été confinées plus de 10 jours avec 7 enfants suite à une infection d'une des éducatrices, ordre de l'ARS. Elles sont sorties et restent en confinement à

domicile.

La Devinière, une MAS :

4 résidents covid 19

Pas de tests pour les salariés.

50% du personnel en activité.

Matériel de protection mis à disposition.

Beaucoup de fatigue mais ils sont aidés par les collègues d'autres établissements.

Foyer Isambert, FAM :

Interdiction de porter des masques malgré 1 cas avéré Covid.

Mail fait à la direction, réponse menaçante et agressive, intervention de l'inspection du travail qui a eu comme conséquence la mise en place d'un semblant de protocole de protection car il n'y avait aucune précaution prise.

La direction refuse de faire les arrêts de travail pour garde d'enfant et demande que les salariés ne s'arrêtent pas plus de 8 jours !

1 cas confirmé dans une unité qui n'est pas l'isolement, 1 AS en arrêt pour suspicion.

Masque que pour s'occuper de ce patient.

Masques distribués au compte-gouttes et de façon nominative.

Depuis quelques jours, les salariés sont affectés à une unité, auparavant ils tournaient sur toutes malgré le cas avéré et pas de protection.

EHPAD :

14 Ehpads seraient touchés par le Covid sur le département.

UHSA : (hôpital/prison) :

Pas de cas.

1 infirmière suspectée confinée.

SMPR :

2 gardiens covid 19, 1 gardien décédé. Pas de remontées sur les détenus.

Dans le Loiret, le constat comme sur le territoire, est alarmant. Nous ne pouvons que constater, malgré une interpellation de l'ARS et de la Préfecture, que ces institutions et ceux qui les dirigent n'ont aucune envie de travailler avec les organisations syndicales de la santé ainsi que l'UD ; aucun personnel de terrain n'est associé à ces cellules de crise !!!

Cette crise sanitaire et sa gestion démontrent le mépris que peuvent avoir tous ces gestionnaires qui ne prennent pas en compte ce qui se passe sur le terrain. Nous sommes dans une gestion administrative et non dans une réelle prise en compte des difficultés et dysfonctionnements graves que nos collègues rencontrent. Les directions refusent que toutes informations sortent des établissements, et si tel est le cas, nous sommes menacés de plainte comme c'est le cas avec le CHRO, le foyer Isambert et l'hôpital de Sully, qui, suite à un communiqué de presse qui fait état de salariés infectés Covid qui sont dans l'obligation de travailler, veulent déposer une plainte pour calomnie alors que les salariés ont témoigné de ce qu'ils vivaient dans ces établissements et que les directions ne les protègent pas.

Les cliniques privées sont mises à contribution pour libérer des lits pour l'accueil de patients Covid les moins infectés, mais cela aussi nous le savons de la part de salariés.

Le nombre de patients augmente tous les jours, le nombre de lits va vite devenir insuffisant, les décès vont augmenter, et les directions, l'ARS, la préfecture se murent dans un mutisme vis-à-vis des organisations syndicales qui interrogent. L'humain n'aurait plus sa place dans une telle crise et seul le donné à voir serait le plus important ! Ces institutions cachent un

grand nombre d'informations notamment sur le recensement du matériel disponible dans les établissements et le recensement des personnels infectés.

GLOSSAIRE :

ARS : agence régionale de sante

AS : aide soignante

CHSCT : comite d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail

CHRO : centre hospitalier régional d'Orléans

CMP : centre médico-psychologique

CUMP : cellule d'urgence médico-psychologique

EHPAD :établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

FAM : foyer d'accueil médicalisé

GHT : groupement hospitalier de territoire

MAS : maison d'accueil spécialisée

SMPR :service médico-psychologique régional

SSR : soins de suite et de réadaptation

UHSA : unité hospitalière spécialement aménagée

USD : union syndicale départementale